



VOILE SPORTIVE EN PAYS DE CORNOUAILLE

(VSPC)

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINNAIRE DU 28 Avril 2016

COMPTE-RENDU

L'assemblée générale de VSPC était convoquée à 18 heures 30 au Centre nautique de Fouesnant Cornouaille la réunion commence quelques minutes après.

Sont présents:

Florence Le Roy - Thomas (DZ Voile)

Gilles Guilloux (CN Fouesnant Cornouaille)

Jean-Claude Menou (CN Fouesnant Cornouaille)

Philippe Le Menn (CN Fouesnant Cornouaille)

Yves Le Guen (CN Fouesnant Cornouaille)

Christine Jouanjan (CN Fouesnant Cornouaille)

Laurent Pigeaud (CN Loctudy),

Louis Folgoas (CN Loctudy),

Bruno Charpentier (CN Fouesnant Cornouaille)

Alain Treussier (CN Fouesnant Cornouaille)

Annick Martin (SR Concarneau),

Pierre Gautier (SR Concarneau),

Cyril Jacq (CN Fouesnant Cornouaille),

Maxime Ménard (Kerlewind) en qualité d'invité



Après une présentation par chacun des participants, Gilles Guilloux prend la parole pour présenter l'ordre du jour et donne ensuite lecture de son rapport moral

1/ - Rapport moral

Le Président rappelle en premier lieu la structuration de la voile sportive en Bretagne avec les différents niveaux régionaux, départementaux et locaux que sont la Ligue, les CDV et les bassins correspondant au niveaux D1/Performance, départemental et bassin (soit trois dans le département : Voile en pays de Brest, Voile en pays de Morlaix et VSPC)

En ce qui concerne VSPC, si le bassin est géographiquement très étendu, l'association ne regroupe aujourd'hui que quatre clubs : Douarnenez, Loctudy, Fouesnant et Concarneau

Plusieurs clubs auparavant très actifs ont progressivement délaissé la compétition au profit de la voile dite « loisir » ou scolaire

Face à ce constat, VSPC souhaite ouvrir les compétitions aux pratiquants « loisir » et revenir sur le montant de la cotisation pour les clubs adhérents. Un nouvel hébergement internet sera en outre également proposé.

Il est également rappelé les nouvelles règles de mise à disposition du matériel VSPC

Certains responsables des clubs adhérents ayant pointé des faiblesses dans le fonctionnement de l'association, il leur est demandé de formuler des critiques positives et des suggestions pour que VSPC demeure une plus-value pour ses adhérents avec la mise en commun de matériels, l'aide financière et logistique pour l'organisation des stages et régates.

Compte tenu des charges (pas de stage à Pâques dernier), des investissements limités et du niveau de trésorerie, il n'a pas été sollicité de subvention auprès du Conseil Départemental.

Le rapport moral est mis aux votes

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité



2/ - Présentation de la situation financière de l'association

Laurent Pigeaud, trésorier, procède à un exposé de la situation financière de l'association.

Il rappelle tout d'abord que l'exercice court du 1^{er} Septembre de chaque année au 31 Août, l'année sportive étant calquée sur l'année scolaire.

Dans le cadre de la discussion est abordée la location des bateaux lors des déplacements de coureurs

A ce titre il est proposé par le Trésorier d'ouvrir les remboursements de location aux coureurs du bassin lorsqu'ils courent dans et hors du bassin

Mise au vote, la proposition de rembourser les locations de bateaux au profit des coureurs du bassin lors des régates courues dans et hors du bassin est approuvée à l'unanimité

Incidentement il est relevé qu'il conviendra de questionner la CDA sur le classement des coureurs Performance lorsqu'ils participent à des régates de D2

Le Trésorier présente ensuite les comptes 2014 -2015 avec une trésorerie d'environ 7.200 € et le budget prévisionnel 2015-2016 dans lequel sans demande de subvention départementale, les fonds propres apparaissent en produit pour 2.800 €.

Pour terminer, le Trésorier souligne qu'il y a aura lieu de revoir le barème utilisé, celui-ci datant de 2013-2014.

Mis aux vote, les comptes sont approuvés à l'unanimité

3/ - Election du Bureau et questions diverses

En ce qui concerne le Bureau le Président fait un appel à candidature et les membres du Bureau actuel marquent leur accord pour se représenter, savoir :

.Président: Gilles Guilloux, CNFC

.Vice-Présidente: Florence Le Roy - Thomas, DZ Voile

.Trésorier: Laurent Pigeaud, CN Loctudy



Secrétaire: Cyril Jacq, CNFC

Mis au vote, le Bureau est élu à l'unanimité

Au titre des questions diverses, un des représentant du CN Loctudy précise que Céline, permanente du club ne pourra plus assurer le secrétariat et les appels de cotisations ainsi que les résultats.

Est ensuite abordé le montant de la cotisation des adhérents.

Aujourd'hui celle-ci s'élève à 250 € plus 2 x 8 € par coureurs et il est proposé de la ramener à 180 € plus 10 € par coureurs pour toute la saison

Mise au vote, la nouvelle tarification de la cotisation des adhérents est approuvée à l'unanimité

Au sujet du site internet qui jusqu'à présent était hébergé par le CN Loctudy, il est précisé que les membres du Conseil d'administration du CN Fouesnant Cornouaille ont marqué leur accord à effet d'héberger sur leur serveur le site VSPC et Bruno Charpentier s'est personnellement chargé de la mise en place de ce site. Il souligne à ce sujet qu'un nom de domaine devra être acquis.

Mis au vote l'hébergement du site internet sur le serveur du CN Fouesnant Cornouaille et l'acquisition d'un nom de domaine sont approuvés à l'unanimité

S'engage ensuite une discussion d'ordre général dans laquelle un des membres de la SR Concarneau souligne que la pratique de la voile doit conserver un aspect ludique, mais que la participation à des compétitions reste le meilleur moyen de progresser.

A ce titre, il souligne l'importance des régates de bassin qui, parce qu'elles n'imposent pas de long déplacement, sont le plus à même d'inciter les coureurs à y participer.

La réunion est close à 20 heures 20.

Le Secrétaire

le président